EDITO

Voici bientôt 8 mois, que vous avez bien voulu nous faire confiance pour administrer notre commune.

Dès notre mise en place, nous nous sommes mis au travail en nous répartissant les tâches afin que chaque conseiller(ère) s'occupe d'un ou plusieurs dossiers ; le réseau d'eau potable, la voirie, la mise au tombeau, la distribution de masques, le déploiement de la fibre, la création d'un site internet communal sont les plus visibles ; notre représentation au sein de la Com-Com XVD est aussi un enjeu important où nous sommes présents et actifs dans les commissions importantes pour notre commune (Gestion de l'eau, SCOT PLUI, Gestion des déchets).

Ce travail d'équipe promis dans notre profession de foi, vous le retrouverez réalisé dans ce bulletin municipal, pour vous retracer les actions menées depuis notre installation ; chaque conseiller à sa manière y va de son article.

C'est donc au nom de cette équipe municipale que je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette année 2021 ; qu'elle soit pour chacun et chacune d'entre nous à la hauteur de nos espérances, et qu'elle nous fasse oublier l'année 2020 pour sa situation sanitaire contraignante.

A tous et à toutes, je vous souhaite une très bonne année 2021.

Bernard TRASSOUDAINE

DÉFIBRILLATEUR

La nouvelle municipalité a remis à jour le défibrillateur et l'a rendu accessible à toute personne 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 avec l'installation d'un boîtier spécial pour l'extérieur.

Les accessoires de l'appareil étant périmés depuis plusieurs années (Batterie depuis 2015, électrodes depuis 2016), ils ont été remplacés au début du mois d'Août 2020. Un jeu d'électrodes pour enfants a également été rajouté.

Pour trouver l'appareil, il suffit de vous rendre à la mairie et vous verrez le boîtier situé à droite de la porte d'entrée du secrétariat (face à la salle polyvalente).

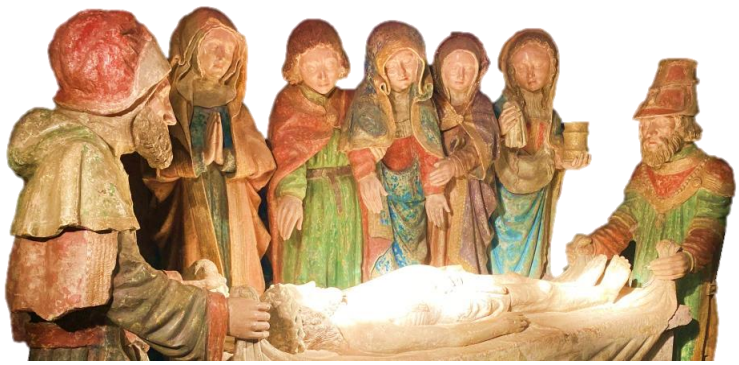

LE TRÉSOR DE REYGADES

Les habitants, les bénévoles et la municipalité ont à cœur de valoriser, optimiser, moderniser et pérenniser le spectacle son et lumière qui attire les visiteurs dans notre petit bourg. Dernièrement ce site classé a nécessité un travail minutieux de réglages afin de mettre en harmonie le texte, la musique et l'éclairage de la mise au tombeau du Christ datant du 15e siècle.

La petite Chapelle-Saint-Sépulcre ainsi que ses abords ont été nettoyés. Deux calicos offerts par le photographe André Chabot y ont aussi pris place.

Actuellement les projets sont nombreux et à l'étude. Une demande de subvention est en cours.

- Améliorer la signalétique et la publicité
- Sécuriser et faciliter l'accès à la chapelle
- Remplacer le monnayeur actuel par un monnayeur de carte bancaire.
- Changer la porte d'entrée et sa serrure
- Poser un panneau pour indiquer entre autres le temps du spectacle (temps d'attente)
- Faire réaliser des bancs intérieurs et extérieurs
- Mettre en place un livre d'or pour recueillir les remarques et origines des visiteurs.

Ce spectacle créé en 1983 par les époux Mounier avec la voix de Jean Piat et une musique de Jack Labrunie va ainsi pouvoir reprendre toute sa splendeur et perdurer.

C'est là notre désir et notre action.

Recette de la mise au tombeau :
2018 : 1492 €
2019 : 1322 €
2020 : 1578 € Depuis Mai 2020

COMMISSION DES TRAVAUX .

En cette période très compliquée, nous avons pris la suite des affaires municipales assez tardivement (fin mai).

Nous avons finalisé la « réception des travaux » de la Salle Polyvalente qui avait été irrégulièrement réalisée auparavant alors que les travaux n'étaient pas terminés.

Nous avons également fait régulariser les non-conformités constatées par le Bureau d'Etudes SOCOTEC au niveau du gaz.

Nous avons comblé avec de l'enrobé à froid, pour un coût très faible, les plus importants trous sur la voirie communale.

Les autres travaux de voirie n'ont pu être réalisés sur le dernier semestre 2020 ; ils seront repris dans l'année 2021 avec de nouveaux projets.

ADDUCTION EN EAU POTABLE.

Arrivée d'eau au château

Dès notre installation, nous avons contacté la Société HYDRAU ELECT basée à BIARS-SUR-CERE pour nous expliquer et mettre à jour le système de télésurveillance installé depuis mars 2019 mais jamais utilisé. Il permet :

- de gérer les hauteurs d'eau dans le château d'eau ;
- de contrôler la consommation d'eau sur les 4 secteurs répartis sur la commune ;
- de détecter les problèmes de fuites grâce aux informations obtenues en temps réel (intervention rapide, notamment début août en pleine canicule, pour refermer une purge volontairement ouverte).

La production de nos sources arrive à satisfaire nos besoins en eau si chacun reste dans une consommation raisonnée et fait preuve de civisme.

Toutefois, l'évènement « Kenny Festival » organisé en fin d'été, reste un moment difficile à gérer du fait d'un faible débit à cette période de l'année. (Période d'étiage).

En conséquence, un projet de recherches d'approvisionnements en eau supplémentaires est en cours.

N'oublions pas que l'eau est une richesse inestimable !

WWW.REYGADES.FR .

La commune de Reygades va se doter d'un site internet au premier trimestre 2021, il aura pour vocation de renseigner les habitants de la commune sur les évènements et actualités, les infos utiles (horaires, tarifs…) les actions menées, la mise à disposition des comptes rendus des conseils municipaux, des arrêtés préfectoraux et documents administratifs importants.

Ce site sera un atout majeur pour promouvoir notre patrimoine, notre histoire et notre culture comme la mise au tombeau, l'église, la serpentine, le chemin de randonnée… mais également d'apporter de la visibilité aux associations, aux artisans et professionnels du territoire.

Ainsi bientôt le site www.reygades.fr sera disponible aux yeux de tous, Reygadais(es) mais aussi du monde entier.

Nous nous rapprocherons des artisans, professionnels et associations afin de récupérer les informations utiles les concernant pour l'apparition de leur activité sur nos pages web.

Afin de limiter les coûts de conception et de fonctionnement, une solution « à construire soi-même » proposée par un prestataire situé à Yolet dans le Cantal a été choisie. Ainsi, la structuration du site, mise en page et le remplissage des informations seront effectués par certains élus.

Coût de l'hébergement et fonctionnement annuel du site : 95.88€ TTC.

JOYEUX NOËL !!!

BIENVENUE .

Nous sommes heureux d'accueillir Alice Annie Laurence Chauvac et Prune Millerant

AU REVOIR .

Nous regrettons le départ de M. Marius Fraysse

CONTRIBUTIONS CITOYENNES .

Le mur de la cour de la mairie a été nettoyé et le buis de la mise au tombeau a été sauvé de l'attaque de la pyrale, grâce à l'aide de la population.

A noter également, la mobilisation exemplaire pour la distribution de masques au début de la crise sanitaire ainsi que la distribution d'eau provenant d'un captage privé pour l'abreuvement des troupeaux afin de réduire l'impact sur notre réseau.

Horaires d'ouvertures du secrétariat : Lundi de 14h 18h le mercredi et jeudi de 9h à12h